



Audition parlementaire 2006 aux Nations Unies



**Salle du Conseil économique et social
13-14 novembre 2006**

*“Prévention des conflits et consolidation de la paix : renforcement
du rôle essentiel des Nations Unies”*

**Déclaration liminaire du Président de l'UIP
M. Pier Ferdinando Casini**

Madame la Présidente,
Monsieur le Vice-Secrétaire général,
Mes chers collègues,
Mesdames et Messieurs,

Il y a dans le monde de nombreux conflits larvés et de nombreuses situations où la paix demeure fragile.

Mais les affrontements ne sont pas inévitables, même dans les situations les plus tendues. Avec de la volonté politique et un appui matériel, on peut désamorcer les tensions et épargner la vie d'innombrables victimes. La paix n'est pas acquise tant que les parties en présence ne se sont pas rencontrées pour dialoguer et se réconcilier. Et, dans la prévention des conflits, comme dans la consolidation de la paix, la communauté internationale se doit d'apporter son soutien.

C'est d'abord un impératif moral. Mais c'est aussi une question de bon sens car quand un conflit se déclenche quelque part, il peut s'étendre et causer des ravages dans la région, voire au-delà. Il ne faut négliger aucune crise, quelle qu'en soit l'ampleur. On a tort en effet de ne se préoccuper que de certains pays ou certaines régions. Rien n'est plus odieux que de considérer que l'on peut faire abstraction de certains conflits sous prétexte qu'ils n'ont pas d'incidence sur nos intérêts immédiats.

L'année dernière, l'ONU a fait de son mieux pour améliorer les moyens à la disposition de la communauté internationale pour prévenir les conflits et renforcer la paix. Elle a créé une Commission de consolidation de la paix, un Conseil des droits de l'homme et un Fonds pour la démocratie (FNUD). Parallèlement, elle a redoublé d'efforts dans le domaine du développement, pour mieux combattre la pauvreté et l'exclusion, qui sont une source majeure de tensions.

Pourtant, comme l'expérience l'a montré, l'ONU ne peut agir seule. Elle a besoin d'alliés capables d'ouvrir de nouvelles voies pour favoriser le dialogue et la compréhension, et de l'aider à faire face aux revendications qui s'expriment dans des sociétés disloquées. Nous, parlementaires et responsables politiques les plus proches des populations, sommes les mieux placés pour les accompagner et, parfois même pour leur montrer la voie à suivre.

Aussi me semble-t-il que l'audition de cette année tombe à point nommé. Etant donné les nombreux foyers de tension disséminés dans le monde, c'est une bonne occasion pour les parlementaires que nous sommes de mettre à profit notre point de vue particulier pour examiner certaines grandes questions en matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Réciproquement, c'est une bonne occasion pour les représentants de l'ONU de nous tenir informés des changements d'orientations et de l'évolution de la situation sur le terrain. Nous sommes là pour apprendre les uns des autres et pour déterminer comment l'ONU et les parlements peuvent s'entraider pour prévenir les conflits et consolider la paix.

Et ce n'est là qu'un exemple de la coopération croissante entre l'ONU et l'UIP. Comme l'atteste la résolution adoptée par l'Assemblée générale en octobre dernier, nos deux organisations travaillent ensemble sur pratiquement toutes les questions à l'ordre du jour pour assurer la paix, la démocratie et le développement. Plus particulièrement, notre souci commun de la démocratie est essentiel dans notre action conjointe, comme nous l'avons vu dernièrement, lors de la sixième Conférence des démocraties nouvelles ou rétablies, à Doha. Associée au développement, la démocratie est la meilleure assurance contre les conflits et la meilleure garantie d'une paix durable. Le récent mémorandum d'accord entre l'UIP et le Fonds des Nations Unies pour la démocratie (FNUD) augure d'une coopération accrue dans ce domaine dans les prochaines années.

La résolution appelle en outre à un progrès décisif dans la manière d'organiser les consultations comme cette audition annuelle. Je suis extrêmement heureux que nos réunions au Siège de l'ONU aient désormais le statut de réunions *communes*, car en reconnaissant officiellement le caractère "commun" de ces manifestations, l'ONU accepte d'en prendre partiellement la responsabilité. J'espère en outre que nous pourrions discuter sans tarder de la manière d'intégrer au mieux cette audition et les autres réunions spécialisées que nous organisons ici chaque année dans le programme de travail global et le calendrier de réunions de l'ONU.

Comme le dit également la résolution, l'UIP est dorénavant invitée à participer de plus près à l'élaboration de stratégies à l'échelle du système qui seront examinées par l'ONU "en vue d'assurer un soutien accru et plus cohérent des parlements aux travaux de l'Organisation". Cette disposition va nous permettre de mieux coordonner nos activités respectives et donc de collaborer plus efficacement sur le terrain. De cette manière, nous pourrions en outre planifier nos activités futures à la lumière des recommandations qui pourraient être formulées à l'occasion de l'audition annuelle ou des autres réunions spécialisées.

Malheureusement, pour des raisons de calendrier, M. Annan n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui. Cependant, nous savons que l'évolution sans précédent du partenariat entre l'ONU et les parlements n'aurait pas été possible sans son inspiration, son esprit d'initiative et son engagement personnel. Aussi lui souhaitons-nous tout le succès possible dans la suite de ses activités.

La prévention des conflits et la consolidation de la paix sont un sujet très vaste et notre programme de travail ne pouvait qu'être sélectif. Notre groupe d'étude regroupe des parlementaires qui ont une pratique concrète de ces questions, ainsi que de hauts responsables de l'ONU et des universitaires. J'espère que nous aurons des discussions franches et constructives qui nous permettront d'établir des recommandations fortes tant à l'intention des Nations Unies que de nos membres.

Je vous remercie.